

Séance d'information

Assistant.e.s-dentaires CFC

CIE

EPSIC, Lausanne
7 octobre 2024

Dre Marie-Hélène Crevoisier
31.01.2025

Règlements des CIE

- Les cours interentreprises visent à transmettre et à faire acquérir un savoir-faire de base. Ils complètent la pratique professionnelle et la formation scolaire.
- **Art. 56 de la Loi sur la Formation Professionnelle :**
Les associations professionnelles (SSO, SVMD pour nous) sont responsables de l'organisation des cours interentreprises
Les cours interentreprises sont financés par les contributions des entreprises formatrices, les subventions des pouvoirs publics et les contributions des associations professionnelles.
- Les CIE sont OBLIGATOIRES.
- **LA PARTICIPATION A LA TOTALITE des CIE est une condition OBLIGATOIRE pour l'inscription à la Procédure de Qualification = examen final**

Règlement des CIE

Convocations:

- Une **convocation personnelle** vous sera envoyée pour chaque cours
- Les dates des CIE ne sont pas modifiables
- Les congés ou autres absences ne sont pas accordés durant les cours
- Toute modification de CIE (annulation, report) sera effectuée exclusivement par la gestionnaire des CIE , Madame Isabelle Chevalier (Centre Patronal)
- **Tout changement d'adresse (privée, employeur) ou modification de contrat d'apprentissage** doit être transmise par email à :

ichevalier@centrepatronal.ch
+ DGEP !!!



Règlement des CIE

Lieu: **Centre de formation SSO section VD**
Avenue Haldimand 39
1400 Yverdon

- Nos locaux:
 - 1 salle de cours, 3 salles de soins, 1 salle de stérilisation
 - 1 grand vestiaire pour se changer
- Environ 12 apprentis par cours / 2 à 3 enseignantes



Règlement des CIE

Horaires:

8h15 à 12h15 - 13h à 17h

- Aucune arrivée tardive ne sera tolérée.
- Les enseignantes pourront décider de vous refuser l'accès au cours.

→ Vous serez à nouveau convoqués

→ Les frais seront alors à la charge de votre employeur.

- En cas de retard, vous devez impérativement contacter:

Madame Isabelle Chevalier

058 796 38 89

Règlement des CIE

Horaires:

de 8h15 à 12h15 et de 13h à 17h



Pause de midi: apportez votre repas !



Règlement des CIE

Matériel et tenue de travail:

- Les apprentis doivent venir avec la tenue de travail et le matériel demandé sur la convocation. **Tout oubli engagera votre renvoi du cours.**
- Cheveux attachés, ongles courts non vernis, tenue de travail propre...
Tout non respect engagera votre renvoi du cours.

→ Vous serez à nouveau convoqués

→ Les frais seront alors à la charge de votre employeur.

Règlement des CIE

Discipline:

Tout problème de discipline pourra être motif de renvoi de l'apprenti.

- Vous serez à nouveau convoqués
- Les frais seront alors à la charge de votre employeur.

Règlement des CIE

Absence pour maladie:

Envoyer une copie du certificat médical à Madame Chevalier

ichevalier@centrepatronal.ch

→ Vous serez à nouveau convoqués

Programme CIE

- CIE I: 4 jours
- CIE II: 3 jours
- CIE III: 3 jours
- 6 enseignantes :



Myriam



Sylvie



Sandra



Tamara



Mara



Chloé

Programme CIE

Tout le contenu des CIE correspond aux tâches qu'on pourra vous demander lors de votre examen pratique !



Programme CIE 1

Compétences opérationnelles

Jour 1

c.1 Veiller à la protection de sa propre santé et de celle des patients ainsi qu'à la protection de l'environnement.

f.1 Accueillir les patients.

a.1 Assister le médecin-dentiste lors de l'établissement du diagnostic.

Explications relatives au dossier de formation (le cas échéant, avec remise du classeur correspondant).

Jour 2

c.1 Veiller à la protection de sa propre santé et de celle des patients ainsi qu'à la protection de l'environnement.

c.3 Respecter les directives de l'Institut suisse des produits thérapeutiques (Swissmedic) lors du retraitement des dispositifs médicaux.

e.2 Éliminer les déchets et les déchets spéciaux.

Jour 3

c.1 Veiller à la protection de sa propre santé et de celle des patients ainsi qu'à la protection de l'environnement.

c.2 Préparer et remettre en état la salle de soins conformément aux prescriptions.

Jour 4

b.1 Assister le médecin-dentiste lors des traitements par obturation.

b.2 Assister le médecin-dentiste lors des traitements endodontiques.

Programme CIE 1

CIE 1^{ère} année : 4 jours

- **CIE I.1 → Prise en charge du patient et comportement**
dossier de formation, tenue de travail, hygiène personnelle et professionnelle, accueil des patients
- **CIE I.2 → Hygiène 1/2**
ouverture/fermeture cabinet, désinfection unit, retraitement DMX (désinfection, stérilisation)
- **CIE I.3 → Hygiène 2/2**
dilution du bac désinfection, emballage des instruments, préparation et libération de la charge, tri des déchets
- **CIE I.4 → Assistance directe 1/3**
Carie dentaire, numérotation des dents, préparation du matériel pour une obturation et pour un traitement de racine (digue, porte matrice)

Programme CIE 2

Compétences opérationnelles	
Jour 1	f.1 Accueillir les patients f.3 Gérer les rendez-vous des patients a.2 Accompagner les patients à chaque étape des soins
Jour 2	b.1 Assister le médecin-dentiste lors des traitements par obturation b.2 Assister le médecin-dentiste lors des traitements endodontiques b.3 Assister le médecin-dentiste lors des examens et des traitements parodontaux b.4 Assister le médecin-dentiste lors des traitements prothétiques b.5 Assister le médecin-dentiste lors des traitements orthodontiques
Jour 3	b.6 Assister le médecin-dentiste lors des interventions de chirurgie bucco-dentaire f.4 Apporter aux patients tous les éclaircissements nécessaires sur la prophylaxie (½)

Programme CIE 2

CIE 2è année : 3 jours

- **CIE II.1 → Premiers secours**
Assistance directe 2/3 : anamnèse, gestion des RDV
- **CIE II.2 → Assistance directe 3/3 : PF, PA, inlays, composites, endo..**
initiation prise de BW
- **CIE II.3 → Chirurgie, parodontologie**
Prophylaxie : techniques de brossages et moyens interdentaires

Programme CIE 3

Compétences opérationnelles	
Jour 1	d.1 Réaliser des clichés intraoraux à faible dose sur ordre du médecin-dentiste
Jour 2	d.2 Traiter les clichés numériques ou argentiques d.3 Procéder aux contrôles de stabilité des installations de radiologie numériques et argentiques c.1 Veiller à la protection de sa propre santé et de celle des patients ainsi qu'à la protection de l'environnement c.2 Préparer et remettre en état la salle de soins conformément aux prescriptions c.3 Respecter les directives de l'Institut suisse des produits thérapeutiques (Swissmedic) lors du retraitement des dispositifs médicaux
Jour 3	g.2 Établir les estimations et les notes d'honoraires g.3 Exécuter les tâches de comptabilité simples g.4 Traiter les cas d'assurance g.6 Gérer les stocks du cabinet dentaire

Programme CIE 3

CIE 3ème année : 3 jours

- **CIE III.1 → Radiologie** : réaliser des clichés Rx
Orthodontie
- **CIE III.2 → Radiologie**: traitement des clichés, radioprotection
Hygiène : révisions
- **CIE III.3 → Administration Générale**
gestion des stocks de matériel, tâches de comptabilité simple, gestion des cas accident/maladie, NH / EH, correspondance du cabinet

Encore quelques informations utiles...

- **Plan de formation**

Guide semestriel avec liste des domaines de compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs y afférents

- **Rapport de formation**

Établi à la fin de chaque semestre avec formateur

- **Attestation Diagnostic par imagerie**

Tableau des clichés radiographiques pris sous la responsabilité d'un MD pendant vos 3 années d'apprentissage

Radiologie ELIMINATOIRE aux examens finaux !!

Encore quelques informations utiles...

Pour la Procédure de Qualification:

Travail pratique	30%
Connaissances professionnelles	20%
Diagnostic par imagerie (70%-30%)	10%
Culture générale	20%
Note d'expérience	20%

Note globale
31.01.2025

Encore quelques informations utiles...

Pour la Procédure de Qualification:

Travail pratique	30% → ELIMINATOIRE
Connaissances professionnelles	20%
Diagnostic par imagerie	10% → ELIMINATOIRE
Culture générale	20%
Note d'expérience	20%

Note globale → ELIMINATOIRE
31.01.2025

Encore quelques informations utiles...

Pour la Procédure de Qualification:

3 critères de réussite

- **Note globale ≥ 4**
- **Travail Pratique ≥ 4**
- **Diagnostic par Imagerie ≥ 4**

Encore quelques informations utiles...

Pour la Procédure de Qualification:

Séance d'information sur la Procédure de Qualification



- ADEN 3
- novembre
- Centre Patronal

Informations utiles

- **Commissaires professionnelles**

→ Lausanne, Nord Vaudois, La Côte, Cliniques Ardentis

Madame Elodie CRAMATTE

elodie.cramatte@svmd.ch

078 223 01 00

→ Chablais – Riviera, Cliniques Adent

Madame Pajtime FETAJ

pajtime.fetaj@svmd.ch

077 491 81 67 (uniquement le mercredi 8h-18h)

Informations utiles

- Conseillère aux apprentis

Madame Caroline Reynaud

079 703 61 36

Informations utiles

- **Gestionnaire des CIE**

Madame Isabelle Chevalier

058 796 38 89

ichevalier@centrepatrial.ch

- **Responsable des CIE**

Dre Marie-Hélène Crevoisier

079 236 32 54

mhtempe@yahoo.com

Informations utiles

www.svmd.ch

→Formation

→Informations pour les apprenti.e.s et les cabinets formateurs

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft
Société suisse des médecins-dentistes
Società svizzera odontoiatrica
Swiss Dental Association

SSO

Section Vaud

28